

Bienvenue dans notre association !



Audiovisuelle Kulturgüter erhalten
Préserver le patrimoine audiovisuel
Preservare il patrimonio audiovisivo
Preservar bairns culturals audiovisuuls
www.memoriav.ch

Demande d'adhésion

Nous aimerions/j'aimerais adhérer à Memoriav.

Cocher ce qui convient :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Membre collectif (dès Fr. 300.–)	Membre individuel (dès Fr. 100.–)
Notre/Ma cotisation :	Fr.	Fr.

L'admission des membres a lieu lors de l'Assemblée générale annuelle.

Les articles 5–8 des statuts définissent les catégories de membres, les critères d'admission, les droits et les obligations des membres.

Art. 5 Qualité de membre de l'association

- Peuvent être admis en tant que **membres collectifs** des institutions ou organismes privés et publics, ainsi que des personnes morales dont les activités ou une partie des activités résident dans la sauvegarde, la classification ou la valorisation du patrimoine audiovisuel suisse et/ou qui démontrent un intérêt pour les buts poursuivis par l'association.
- Peuvent être admis en tant que **membres individuels** des personnes physiques qui démontrent un intérêt pour les buts poursuivis par l'association.

Quels sont vos domaines d'activité ou d'intérêt dans l'audiovisuel (archivage, restauration, diffusion, recherche, production, gestion des droits, journalisme ou autres) :

Possédez-vous ou gérez-vous des collections audiovisuelles (Photo, Son, Film, Vidéo)? Si oui lesquelles?

Qu'attendez-vous ou souhaiteriez-vous de Memoriav?

Coordonnées de l'institution ou de la personne requérante :

Madame Monsieur

Prénom, nom
(Personne de contact pour une institution) :

Institution :

Adresse :

Té11 :

Té12 :

E-Mail :

Site internet :

Langue pour la correspondance : français deutsch italiano

Memoriav peut diffuser un répertoire d'adresses de ses membres.

Le/la soussigné(e) autorise la diffusion de ses coordonnées par Memoriav : oui non

Date :

Signature :

S.v.p. envoyer à : Memoriav, Sulgenrain 20, 3007 Berne, info@memoriav.ch.

Pour les membres collectifs prière de joindre les statuts ou autre titre de droit de votre institution et le dernier rapport annuel.